

Comité de suivi de la politique de stationnement

7 juin 2017

Ordre du jour

1. Introduction
2. Information sur le ticket résident suite à la décision du tribunal d'annuler la tarification solidaire
3. Présentation de la réforme de dépenalisation du stationnement payant par le GART
4. Présentation par la Métro de l'étude de stationnement faite au printemps 2016 sur le centre-ville élargi
5. Point divers proposés par les participants

Tarification du ticket résident mensuel

Information sur le recours

- Mise en œuvre de la tarification sociale du stationnement résident en juillet 2016 : échelonnage de 10 à 30€
- Annulation par le TA en février 2017
- Conséquences :
 - Retour immédiat au tarif à 12€ / mois. Pas de nouvelle évolution du tarif prévue.
 - 2300 usagers avaient bénéficié du tarif à 10€ : remise gracieuse pour ces usagers (29K€)
 - 4500 usagers avaient payé plus que 12€. 355 K€ à rembourser aux usagers. Remboursement des usagers en cours (envoi des chèques le jeudi 18 mai)

Dépénalisation du stationnement payant

Présentation de la réforme par Romain Cipolla, GART



Etude Stationnement 2016

Présentation de l'étude par Tristan Guilloux, Métro

Point divers proposés par les participants



Pour la suite...

3^{ème} et dernière rencontre du comité de suivi à organiser à l'automne (octobre ?)

Ordre du jour à élaborer :

- Propositions des participants ?
- Proposition Ville :
 - Atelier de travail sur le zonage résident ?
 - Atelier de travail sur la prolongation des 20 minutes gratuites ?

Comité de suivi de la politique de stationnement

7 juin 2017